

Nom du produit : NETTOYANT MOUSSANT ECO FPS
 Ref.Nr.: BDS000318_2_20180503 (FR)
 Date de création/révision : 03.05.18 Version : 3.0
 Remplace : BDS000318_20170629

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

NETTOYANT MOUSSANT ECO FPS
 Aérosol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyants de précision

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe bvba
 Touwslagerstraat 1
 9240 Zele
 Belgium
 Tel.: +32(0)52/45.60.11
 Fax.: +32(0)52/45.00.34
 E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Laurinkatu 57 A 23 B, 08100 Lohja	+358/(19)32.921	
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303 0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CRC Industries Europe, Belgium: Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

France:

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

la Suisse: Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange



CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

Nom du produit : NETTOYANT MOUSSANT ECO FPS
 Ref.Nr.: BDS000318_2_20180503 (FR)
 Date de création/révision : 03.05.18 Version : 3.0
 Remplace : BDS000318_20170629

Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Physique: Aérosol, catégorie 3
 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 Le classement est basé sur méthode de calcul.

Santé: Lésions oculaires graves, catégorie 1
 Provoque des lésions oculaires graves.
 Le classement est basé sur méthode de calcul.

Environnement: Non-classifié
 Le classement est basé sur méthode de calcul.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Indicateur du produit: Contient:
 Alcolhol C10, ethoxylated

Pictogramme(s) de danger:



Mention d'avertissement: Danger

Mention(s) de danger: H229 : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

Conseil(s) de prudence: P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P251 : Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 P305/351/338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P313 : Consulter un médecin.
 P410/412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.
 P501-2 : Éliminer le contenu / récipient dans une décharge agréée.

Informations additionnelles sur les dangers: Contient 7 % en masse de composants inflammables.

Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents:
 hydrocarbures aliphatiques < 5 %
 agents de surface anioniques < 5 %
 agents de surface non ioniques < 5 %

Remarque: Pour les préparations classées nocives en raison du danger en cas d'aspiration, il n'est pas nécessaire de les étiqueter «nocif» avec la phrase R65 si elles sont placées sur le marché sous forme d'aérosols ou dans des récipients munis d'un dispositif scellé de pulvérisation. (directive européenne 67/548 Annexe VI 9.4)

2.3. Autres dangers

Pas de renseignements disponibles

Nom du produit : NETTOYANT MOUSSANT ECO FPS
 Ref.Nr.: BDS000318_2_20180503 (FR)
 Date de création/révision : 03.05.18 Version : 3.0
 Remplace : BDS000318_20170629

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
Alcool C10, ethoxylated	-	26183-52-8	500-046-6	1-5	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1	H302,H318	X
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	01-2119450011-60	34590-94-8	252-104-2	1-5	-	-	A
hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole Gaz de pétrole (1,3-butadiène < 0.1%)	01-2119485926-20	68512-91-4	270-990-9	1-5	Press. Gas, Flam. Gas 1	H280,H220	K,G

Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition européenne sur le lieu de travail

G : exemptés de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2 (7) du règlement REACH n ° 1907/2006

K : la classification comme cancérigène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de 1,3-butadiène (Einecs no 203-450-8)

X : SCL (limites de concentration spécifiques) conformément à l'article 10 du règlement CLP n ° 1272/2008

(* Explication des phrases: chapitre 16)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux :	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes Faire appel à un médecin immédiatement
Contact avec la peau :	Enlever immédiatement tout vêtement contaminé et mouiller la peau atteinte copieusement avec de l'eau. Ensuite laver avec du savon et de l'eau Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
Inhalation :	Air frais, tenir calme et au chaud. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
Ingestion :	En cas d'ingestion ne pas faire vomir à cause des risques d'aspiration dans les poumons. Si il y a un doute, faire appel immédiatement à un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation :	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion :	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
Contact avec la peau :	Peut entraîner irritation. Symptômes: rougeur, douleur.



Nom du produit : NETTOYANT MOUSSANT ECO FPS
Ref.Nr.: BDS000318_2_20180503 (FR)
Date de création/révision : 03.05.18 Version : 3.0
Remplace : BDS000318_20170629

Contact avec les yeux : Provoque des lésions oculaires graves.
Symptômes: rougeur, douleur, troubles de la vision.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.
Forme des produits de décomposition dangereux
CO,CO2

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition
Assurer une ventilation adéquate
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau, informer immédiatement les autorités compétentes

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié
Mettre dans un récipient approprié
Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.



Nom du produit : NETTOYANT MOUSSANT ECO FPS
 Ref.Nr.: BDS000318_2_20180503 (FR)
 Date de création/révision : 03.05.18 Version : 3.0
 Remplace : BDS000318_20170629

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques
 L'équipement devra être mis à la terre
 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
 Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.
 Assurer une ventilation adéquate
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 Laver à fond après l'usage
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.
 Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyants de précision

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle du CE:			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VME	50 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VME	50 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VME	300 mg/m3
		VLE	300 mg/m3
limites d'exposition professionnelle nationales, France			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VME	308 mg/m3

8.2. Contrôles de l'exposition



Nom du produit :	NETTOYANT MOUSSANT ECO FPS	Date de création/révision :	03.05.18 Version : 3.0
Ref.Nr.:	BDS000318_2_20180503 (FR)	Remplace :	BDS000318_20170629

Procédures d'ordre technique :	Assurer une ventilation adéquate Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
Protection individuelle :	Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit Assurer une ventilation adéquate
inhalation :	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.
Protection respiratoire recommandée:	Masque antigaz (type ABEK)
la peau et les mains :	Pendant usage du produit porter des gants de protection contre les produits chimiques (norme EN 374). La durée de résistance au perçage du gant devrait être plus importante que la durée d'utilisation du produit. Si le travail dure plus longtemps, changer les gants.
Gants recommandés:	Nitrile
les yeux :	Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(pour aérosols des données pour le produit sans propulseur)

Aspect : état physique :	Liquide en aérosol avec propulseur propane/butane.
couleur :	Blanc.
odeur :	Neutre.
pH :	11
Point/intervalle d'ébullition :	100 °C
Point d'éclair :	Aucun(e)
Vitesse d'évaporation :	Non connu.
Limites d'explosion : limite supérieure :	Non connu.
limite inférieure :	Non connu.
Pression de vapeur :	Non connu.
Densité relative :	1.01 g/cm ³ (à 20°C).
Hydrosolubilité :	Soluble dans l'eau
Auto-inflammabilité :	> 200 °C
Viscosité :	Non applicable.

9.2. Autres informations

COV = composés organiques volatils	69 g/l
-------------------------------------------	--------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu



Nom du produit : NETTOYANT MOUSSANT ECO FPS
 Ref.Nr.: BDS000318_2_20180503 (FR)
 Date de création/révision : 03.05.18 Version : 3.0
 Remplace : BDS000318_20170629

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

toxicité aiguë:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
corrosion cutanée/irritation cutanée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Provoque des lésions oculaires graves.
sensibilisation respiratoire ou cutanée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
mutagénicité sur les cellules germinales:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
cancérogénicité:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité pour la reproduction:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition unique:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition répétée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
danger par aspiration	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Informations sur les voies d'exposition probables:



Nom du produit : NETTOYANT MOUSSANT ECO FPS
Ref.Nr.: BDS000318_2_20180503 (FR)
Date de création/révision : 03.05.18 Version : 3.0
Remplace : BDS000318_20170629

Inhalation : L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion : Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie
Contact avec la peau : Un contact prolongé avec la peau provoquera un dégraissage de la peau, conduisant à l'irritation, et dans certains cas, en dermatite
Contact avec les yeux : Provoque des lésions oculaires graves.

Données toxicologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
Alcolhol C10, ethoxylated	26183-52-8	LD50 oral rat	1000 mg/kg
		LD50 derm.rat	> 2000 mg/kg
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	LD50 oral rat	> 5000 mg/kg
		LD50 derm.rabit	> 10000 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Non-classifié

Données ecotoxicologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
Alcolhol C10, ethoxylated	26183-52-8	IC50 algues	< 47 mg/l
		LC50 poisson	< 7 mg/l
		EC50 daphnie	5.3 mg/l
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	IC50 algues	> 100 mg/l
		LC50 poisson	> 10000 mg/l
		EC50 daphnie	> 100 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradable rapidement - OECD 301B

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles



Nom du produit : NETTOYANT MOUSSANT ECO FPS
Ref.Nr.: BDS000318_2_20180503 (FR)
Date de création/révision : 03.05.18 Version : 3.0
Remplace : BDS000318_20170629

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.
Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

Emballage contaminé : La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AÉROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 2.2
ADR/RID - Code de classification:5A

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Non
IMDG - Polluant marine: No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: (E)
IMDG - Ems: F-D, S-U



Nom du produit :	NETTOYANT MOUSSANT ECO FPS	Date de création/révision :	03.05.18 Version : 3.0
Ref.Nr.:	BDS000318_2_20180503 (FR)	Remplace :	BDS000318_20170629

IATA/ICAO - PAX:	203
IATA/ICAO - CAO	203

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.
 Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)
 Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)
 Dir. 2013/10/UE, 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

SECTION 16: Autres informations

*Explication des mentions de danger:

- : -

H220 : Gaz extrêmement inflammable.
 H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 H302 : Nocif en cas d'ingestion.
 H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

REVISIONS DANS LE CHAPITRE :

Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008
 Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008
 8.2. Contrôles de l'exposition

acronyms and synonyms:

VME = valeurs limites de moyenne d'exposition
 VLE = valeurs limites d'exposition (de court terme)
 COV = composés organiques volatils
 PBT = persistant bioaccumulative toxic
 vPvB = very persistant very bioaccumulative

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

